

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—Du bureau de commerce de la cité de *Toronto* ; et de l'honorable *William McMaster* et autres, de la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*.

Par l'honorable M. *McMaster*,—De la compagnie du chemin de fer du Grand Occidental.

Par l'honorable M. *Sutherland*,—De *G. M. Butchard* et autres, de la province d'*Ontario*.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Miller*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du quorum du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

19 février, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :

Votre comité recommande que le temps fixé pour la réception des pétitions pour bills privés, qui expirera samedi prochain, soit prolongé de deux semaines à partir de ce jour.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. A. TRUDEL,

*Président.*